



DECISION DU MAIRE N° 2025-DC-93

Convention de formation professionnelle PSC1 - 23 et 24 juin 2025

Le Maire de Juvisy-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22 alinéa 4,

VU la délibération du 4 juillet 2020, modifiée par la délibération n°2023-11 du 16 février 2023 et la délibération n°2023-52 du 16 novembre 2023, par laquelle le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la nécessité de former les agents aux Premiers Secours Citoyen (PSC1),

CONSIDÉRANT la proposition de formation de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers,

DÉCIDE

La signature d'une convention de formation professionnelle avec la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers, 8 avenue de la porte de Montrouge 75014 Paris, pour l'organisation de 2 journées de formation « Premiers Secours Citoyen (PSC1) » à l'attention des agents de la Ville.

DIT que le montant des formations, soit 600 € net, est inscrit au budget de la Commune.

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ; celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau
- Monsieur le Trésorier Public de Sainte-Geneviève-des-Bois
- David MATHIEU, président de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers

Fait à Juvisy-sur-Orge, le 6 juin 2025



Le Maire

Lamia BENSARSA REDA



FFSFP

Madame MARTINS Paula

Chargée de recrutement-mobilité, formation et prévention

Direction des Ressources Humaines

Tél. 01 69 12 50 52

Mairie de Juvisy-sur-Orge - 6 rue Piver - BP 56
91265 JUVISY SUR ORGE CEDEX

Paris, le 19/05/2025

DEVIS PSC

Objet : Devis pour formation Premiers Secours Citoyen – (PSC1)

Date de la formation : 23 et 24 juin 2025

Lieu de la formation : Salle Pidoux à Juvisy sur Orge

Formateur : Raymond Soligo

Désignation	PU	Remise	PU Remise	Q	Total
Formation : Premiers Secours Citoyen : Durée de la formation : 7 heures (une journée) Nombre maximum de participants par groupe : 10 . Chaque participant recevra un memento. Cette formation est réalisée sous le contrôle administratif et pédagogique de la FFSFP, qui est agréée par la DGSCGC	900 €	-600	300	2	600,00 €
Tarif Net					600,00 €

(Notre association est hors champs d'application de la TVA), pour règlement, à l'ordre de la FFSFP,
Devis valable 2 mois

Le Président de la FFSFP

M. David MATHIEU
Président
Fédération Française des
Secouristes et Formateurs Policiers



de l'Orge
Amia Joviana Reda